

Rappel au droit à l'expérimentation au sein de l'Éducation Nationale

En France et en Europe, quelques établissements tentent de proposer une approche différente au sein du système d'éducation public. Parfois à contre-courant, ils cherchent :

- **à faire expérimenter à leurs élèves une citoyenneté à vivre.** A les faire se confronter à la co-construction de projets et à la prise de décision collective. A les impliquer dans les décisions et la vie de leur établissement.
- à s'éloigner des pratiques d'individualisation concurrentielles des apprentissages pour **favoriser des apprentissages coopératifs et permettre une construction commune du monde.**
- **à travailler la motivation intrinsèque des élèves et leur rapport au savoir,** notamment en décloisonnant matières intellectuelles et pratiques.

Pour faire vivre ces projets pédagogiques, ces établissements ont besoin :

- **de dérogations sur certaines contraintes réglementaires,** dans le cadre de contrats signés avec l'institution, et d'accompagnement pour que ces dérogations soient comprises et prises en compte par l'ensemble des acteurs, dont les différentes instances des rectorats.
- **si évaluation il y a, qu'elle soit co-construite** car chacun des projets pédagogiques expérimentaux est unique et ancré dans son histoire et qu'ils sédimentent des réflexions élaborées de nombreuses années voire de décennies. Co-construite aussi car la réflexion sur les modes d'évaluation et les indicateurs est déjà une manière de rendre compte des principes et des pratiques mises en place dans les projets.
- **si évaluation il y a, d'une évaluation qui prenne en compte des critères qualitatifs** car les indicateurs chiffrés ne sauraient rendre compte de la profondeur et la complexité de la vie d'un établissement, ni les évolutions des élèves et des personnels qui y vivent.
- **de temps pour mettre en oeuvre leur projet,** l'élaborer, le confronter à la réalité, et le modifier avec la participation de l'ensemble de la communauté éducative.
- **de stabilité ou de hausse de leurs moyens matériels et humains** pour pouvoir pérenniser les équipes et répartir entre tous les acteurs l'ensemble des tâches non-directement liées à l'enseignement.

Lycée Autogéré de Paris

[48° 50' 05" nord, 2° 17' 31" est](#)

393 rue de Vaugirard

75015 Paris

01 42 50 39 47

l-a-p.org

1982-...

Lycée Expérimental de Saint-Nazaire

[47° 16' 23" nord, 2° 12' 20" ouest](#)

17 bd René Coty

44600 St-Nazaire

02 40 66 78 52

lycee-experimental.org

1982-...

Association pour un Collège Coopératif et Polytechnique à Aubervilliers (A2CPA)

15 rue Bernard et Mazoyer,

93300 Aubervilliers.

collegenouveau.wordpress.com

a2cpa@laposte.net

Quelques établissements de ce type existent aujourd'hui au sein de l'Education Nationale. De nombreux établissements privés voient également le jour chaque année, montrant un intérêt pour les réflexions pédagogiques.

Mais **l'accès à de tels établissements doit être garanti pour tous** et non pas, comme aujourd'hui, seulement aux familles favorisées. C'est seulement si l'Education Nationale permet le développement de structures alternatives en son sein que cela sera possible.

Ces établissements sont aussi nécessaires pour **accueillir l'ensemble des élèves** dont certains ne trouvent pas leur place dans les établissements ordinaires.

Ils servent enfin de **laboratoires** et ont inspiré une bonne partie des dispositifs phares de la réforme du collège de 2016.

Cependant **leur existence est remise en cause par des politiques et des décisions normatives et autoritaires** de plus en plus prégnantes et des réductions de moyens.

Et cela s'inscrit dans un contexte plus général de **mise au pas du service de l'école publique**.

Il ne s'agit pas seulement de créer des niches pour accueillir des élèves qui ne parviennent pas à s'adapter au système normal, il s'agit de proposer à tous des lieux de formations reposant sur **d'autres principes que la préparation à un marché du travail concurrentiel**.

Y-a-t-il encore une place pour pouvoir enseigner différemment au sein de l'Éducation Nationale ?

Y a-t-il encore une place pour une éducation émancipatrice ?

Appel à une journée de mobilisation le **jeudi 8 octobre 2020**.

Rendez-vous à 14h devant le collège Gisèle Halimi, 45 rue Sadi Carnot à Aubervilliers, Métro Aubervilliers-Quatre-Chemins, ligne 7 – Marche jusqu'au Métro Front Populaire.

Rendez-vous à 16h au Ministère, Métro Solférino, ligne 12